

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 27 - 29 mai 1997

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA SESSION ANNUELLE DE 1997 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du Conseil d'administration

Président:	M. Louis Dominici	(France)
Vice-Président:	M. Atul Sinha	(Inde)
Membre:	Mme María Eulalia Jiménez	(El Salvador)
Membre:	Mme Mariann Kovács	(Hongrie)
Membre:	M. Melainine Moctar Neche	(Mauritanie)
Rapporteur:	M. Mehdi Ebrahimi	(République islamique d'Iran)



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/97/9
5 juin 1997
ORIGINAL: ANGLAIS

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

TABLE DES MATIERES

		Page
	Ordre du jour	3
	Désignation du Rapporteur	3
1997/EB.A/1	Rapport annuel du Directeur exécutif	3
1997/EB.A/2	Rapport annuel sur les activités de secours d'urgence du PAM en 1996	3
1997/EB.A/3	Rapport annuel du Conseil d'administration à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1996 et sur la suite donnée aux résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC	4
1997/EB.A/4	Plan stratégique et financier (1998-2001)	4
1997/EB.A/5	Rapport sur l'exécution du budget, 1996	4
1997/EB.A/6	Objectif de contributions (1999-2000)	5
1997/EB.A/7	Financement et reconstitution de la réserve opérationnelle	5
1997/EB.A/8	Financement de l'assurance maladie du personnel du PAM après la cessation de service	6
1997/EB.A/9	Rapport sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes, 1992-1993 et 1994-1995	6
1997/EB.A/10	Politiques concernant l'utilisation de l'aide alimentaire du PAM dans le cadre de ses activités de secours et de développement: la monétisation	6
1997/EB.A/11	Réformes et mesures de revitalisation adoptées par le Programme alimentaire mondial	8
1997/EB.A/12	Programme des évaluations pour 1997-1998	8
1997/EB.A/13	Composition du personnel international du PAM - Annuaire statistique du personnel au 31 janvier 1997	9
1997/EB.A/14	Rapport intérimaire sur la situation des locaux du siège du PAM	9
Annexe I	Ordre du jour	10
Annexe II	Liste des documents	11
Annexe III	Liste des participants	13



DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Ordre du jour

Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour après être convenu de reporter l'examen du point intitulé "Résumé des travaux de la reprise de la deuxième session ordinaire de 1997" à la troisième session ordinaire de 1997 (annexe I).

27 mai 1997

Désignation du Rapporteur

Conformément aux méthodes de travail établies, le Conseil a désigné M. Mehdi Ebrahimi (République islamique d'Iran) aux fonctions de Rapporteur de la session annuelle de 1997.

27 mai 1997

1997/EB.A/1

Rapport annuel du Directeur exécutif

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 1996 (WFP/EB.A/97/3-A/Add.1) et a recommandé que les prochains rapports tiennent compte des suggestions formulées au cours des débats du Conseil.

Le Conseil a noté qu'il était nécessaire de tenir un débat sur la question de l'accroissement de la part des ressources à emploi spécifique, qui portait atteinte au caractère multilatéral du Programme. Le Directeur exécutif a rappelé la décision adoptée par le CPA à sa quarantième session concernant l'examen de la mise en oeuvre des politiques de dotation en ressources et de financement à long terme au bout de deux années, à savoir à la session annuelle qui se tiendrait en avril-mai 1998.

27 mai 1997

1997/EB.A/2

Rapport annuel sur les activités de secours d'urgence du PAM en 1996

Le Conseil d'administration a pris note du Rapport sur les activités de secours d'urgence du PAM en 1996 (WFP/EB.A/97/3-B).

28 mai 1997



1997/EB.A/3

Rapport annuel du Conseil d'administration à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1996 et sur la suite donnée aux résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1996 et sur la suite donnée aux résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC (WFP/EB.A/97/3-C). Il a recommandé que le rapport soit transmis à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO avec les adjonctions suivantes:

- une référence à l'élaboration par le PAM d'un site Web sur Internet;
- des informations sur la suite donnée par le PAM au Sommet mondial de Copenhague pour le développement social; et
- un complément d'information sur les efforts du PAM pour contribuer au renforcement du système des coordinateurs résidents.

28 mai 1997

1997/EB.A/4

Plan stratégique et financier, 1998-2001

Le Conseil a approuvé l'orientation générale du Plan stratégique et financier, 1998-2001 (WFP/EB.A/97/4-A). Il a approuvé la préparation d'un budget consolidé d'environ 2,6 milliards de dollars, y compris un montant approprié au titre des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP), pour la période 1998-1999, tenant compte des observations formulées, telles qu'elles sont reflétées dans le résumé des travaux du Conseil d'administration.

28 mai 1997

1997/EB.A/5

Rapport sur l'exécution du budget, 1996

Le Conseil a pris note, en reconnaissant l'utilité, du rapport sur l'exécution du budget, 1996 (WFP/EB.A/97/4-B). Il a demandé qu'il soit tenu compte, dans les rapports futurs, des suggestions formulées par le Comité financier de la FAO et par le CCQAB, et il a recommandé ce qui suit:

- Les futurs rapports annuels pourraient être améliorés s'il y était inclus des informations sur l'exécution des budgets antérieurs afin de faire apparaître les tendances des recettes et des dépenses, s'il était utilisée une terminologie cohérente et s'il était fourni à l'appui des indications fournies des données plus complètes qui répondraient à nombre de questions posées.



- A l'avenir, un rapport complet sur l'exécution du budget devrait être établi tous les deux ans pour toutes les activités du PAM. Ce rapport devrait comprendre des explications détaillées sur les recettes et les dépenses AAP engagées, avec une présentation qui permette au Conseil d'évaluer comment les propositions initiales avaient été appliquées et les raisons pour lesquelles l'on s'en était écarté, ainsi que des explications sur les carences ou les dérapages enregistrés pendant l'exécution des opérations.
- Le Conseil a demandé au Directeur exécutif de lui présenter à sa troisième session ordinaire de 1997 un document sur l'utilisation des revenus des placements.

Le Conseil a réaffirmé que le PAM devait s'employer à faire en sorte que tous les donateurs appliquent scrupuleusement le principe du recouvrement intégral des coûts de soutien indirects, conformément à la décision prise par le CPA à sa quarantième session au sujet des politiques de dotations en ressources et de financement à long terme.

28 mai 1997

1997/EB.A/6 Objectif de contributions (1999-2000)

Le Conseil a approuvé l'objectif de contributions de un milliard de dollars E.-U. (2,1 millions de tonnes) concernant les programmes de développement pour 1999-2000 (WFP/EB.A/97/4-C), proposé par le Directeur exécutif. Il a décidé de recommander cet objectif au Conseil de la FAO et à l'ECOSOC afin qu'ils l'approuvent et le transmettent à l'Assemblée générale des Nations Unies et à la Conférence de la FAO pour approbation.

28 mai 1997

1997/EB.A/7 Financement et reconstitution de la réserve opérationnelle

Le Conseil a approuvé le résumé figurant aux paragraphes 15 à 17 du document relatif au financement et à la reconstitution de la réserve opérationnelle (WFP/EB.A/97/4-D). Il a recommandé les changements suivants:

- a) au paragraphe 16 i), supprimer le membre de phrase "(y compris les opérations financées par des contributions multilatérales à emploi spécifique)";
- b) au paragraphe 17, remplacer le mot "reconstituée" par le mot "remboursée".

28 mai 1997



1997/EB.A/8 Financement de l'assurance maladie du personnel du PAM après la cessation de service

Le Conseil a reconnu que le PAM devait comptabiliser ses engagements cumulés au titre de l'assurance maladie après la cessation de service dans ses états financiers et devrait élaborer un plan détaillé en vue de les amortir. Le Conseil a considéré que des informations plus complètes lui seraient nécessaires avant de pouvoir prendre une décision finale. Il a demandé que ces informations lui soient communiquées début septembre au plus tard de manière à pouvoir analyser en détail les options pouvant être envisagées avant sa troisième session ordinaire, en octobre 1997.

28 mai 1997

1997/EB.A/9 Rapport sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes, 1992-1993 et 1994-1995

Le Conseil a pris note du Rapport sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes, 1992-1993 et 1994-1995 (WFP/EB.A/97/4-F) ainsi que du fait que ledit rapport avait été transmis pour observations au CCQAB et au Comité financier de la FAO. Il a félicité le Secrétariat de la clarté de la nouvelle présentation ainsi que des progrès accomplis.

28 mai 1997

1997/EB.A/10 Politiques concernant l'utilisation de l'aide alimentaire du PAM dans le cadre de ses activités de secours et de développement: la monétisation

Le Conseil, qui était saisi du document WFP/EB.A/97/5-A "Politiques concernant l'utilisation de l'aide alimentaire du PAM dans le cadre de ses activités de secours et de développement: la monétisation", a décidé ce qui suit:

- a) Les schémas de stratégie de pays devraient indiquer pourquoi la monétisation peut se justifier et comment elle doit s'opérer dans tous les cas où il est probable qu'elle aura lieu.
- b) Le PAM n'entreprendra pas de projets impliquant la vente de la totalité des produits alimentaires sur le marché libre pour financer des activités qui n'ont pas de rapport avec l'aide alimentaire directe, la monétisation ayant alors pour principal objectif de se procurer des fonds.

- c) Vu la politique que le PAM a adoptée en matière de ressources et de financement à long terme, la vente sur le marché libre de produits



alimentaires pour financer les dépenses annexes d'une opération de distribution directe de vivres ne devrait en principe plus être nécessaire. Toutefois, dans les cas où les donateurs ne pourront pas fournir à cette fin des ressources en espèces en quantité suffisante ou au moment voulu, et en l'absence d'autres possibilités de financement, il faudra peut-être encore parfois recourir à des opérations limitées de monétisation.

- d) La vente sur le marché libre de produits alimentaires pour financer l'achat de denrées locales destinées à être distribuées directement aux bénéficiaires devrait être gérée de la même manière que les ventes opérées sur le marché libre à d'autres fins et il faudrait démontrer que cette formule est d'un bon rapport coût-efficacité et qu'elle ne perturbe pas le fonctionnement des marchés dans le pays bénéficiaire.
- e) Le PAM devrait continuer à procéder à des opérations de monétisation en circuit fermé lorsqu'il juge, à la lumière de l'expérience, que c'est la formule la plus appropriée.
- f) Dans les opérations d'urgence, le PAM envisagera de monétiser l'aide alimentaire s'il est clair que cette formule présente des avantages en plus du transfert de revenus aux bénéficiaires et si l'opération n'a pas pour objectif premier de se procurer des fonds. Ce sera le cas par exemple:
 - i) s'il n'est pas possible de distribuer directement l'aide, pour des raisons de sécurité, parce qu'elle risquerait d'être volée ou parce que le coût en serait prohibitif, alors que les négociants locaux peuvent faire parvenir des vivres à destination par les circuits commerciaux classiques, et si la monétisation permet de stabiliser les marchés et aide à éviter l'exode d'un grand nombre de personnes touchées par une catastrophe; et
 - ii) si la monétisation locale, utilisée de façon provisoire après la fin d'une situation d'urgence, facilite le retour à la normale, et/ou si l'aide alimentaire d'urgence risque de créer une dépendance et d'entraver le fonctionnement normal des marchés alors qu'il existe encore de graves déficits alimentaires et que les importations commerciales sont limitées.
- g) Le PAM, à la demande des donateurs et à titre de service bilatéral, procédera à une opération de monétisation sous réserve que l'intervention soit conforme à ses programmes ainsi qu'à la définition de sa mission, qu'elle n'ait pas pour effet de perturber les marchés locaux, de nuire aux importations commerciales ou de décourager la production locale, et qu'elle n'aille pas à l'encontre des principes énoncés par la FAO pour l'écoulement des excédents.



- h) Dans tous les cas où des opérations de monétisation sont envisagées, il faudrait:
- i) que le coût-efficacité de l'opération soit clairement défini par une analyse *ex ante* consistant à comparer le coût de l'achat, du transport et de la vente des produits alimentaires à celui d'autres méthodes de financement de l'intervention;
 - ii) que le PAM ait au départ une connaissance suffisante des caractéristiques du marché, des intervenants et des mécanismes, afin de pouvoir déterminer l'impact probable de la monétisation et les moyens les plus efficaces et les moins coûteux de l'opérer;
 - iii) que l'opération n'ait pas d'effet néfaste sur le fonctionnement du marché, qu'elle ne décourage pas les producteurs locaux et qu'elle ne risque pas de créer une dépendance durable chez les bénéficiaires.

28 mai 1997

1997/EB.A/11 Réformes et mesures de revitalisation adoptées par le Programme alimentaire mondial

En approuvant le document WFP/EB.A/97/5-B, "Réformes et mesures de revitalisation adoptées par le Programme alimentaire mondial", le Conseil a félicité le PAM pour les importantes réformes et améliorations qu'il a introduites et l'a exhorté à poursuivre ces efforts.

28 mai 1997

1997/EB.A/12 Programme des évaluations pour 1997-1998

Le Conseil a estimé que le programme des évaluations proposé pour 1997-1998 (WFP/EB.A/97/6) présentait un bon équilibre entre urgences et développement, et il a souscrit à son orientation générale. Il a estimé qu'il faudrait veiller davantage à évaluer les résultats obtenus par le PAM dans le cadre de ses opérations d'urgence et du continuum secours-relèvement, et à mesurer l'impact et l'efficacité financière des interventions du PAM. Il a recommandé que les enseignements tirés des évaluations soient pris en compte dans les activités futures.

28 mai 1997



1997/EB.A/13 Composition du personnel international du PAM - Annuaire statistique du personnel au 31 janvier 1997

Le Conseil a pris note avec satisfaction de l'annuaire statistique du personnel du PAM au 31 janvier 1997 (WFP/EB.A/97/7), et a demandé qu'une analyse succincte mais systématique des données, mettant en relief les faits saillants, soit présentée dans les rapports futurs.

28 mai 1997

1997/EB.A/14 Rapport intérimaire sur la situation des locaux du siège du PAM

Le Conseil a pris note du rapport présenté oralement par le Directeur exécutif sur le nouveau siège du PAM ainsi que du document intitulé "Note d'information sur le siège du PAM" (WFP/EB.A/97/INF/7).

Le Conseil a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement italien pour les mesures concrètes qu'il a prises pour résoudre ce problème.

Le Conseil a réaffirmé que la décision finale concernant le choix du nouvel emplacement appartenait au Directeur exécutif.

28 mai 1997



ANNEXE I**ORDRE DU JOUR**

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Rapports annuels*
 - a) Rapport annuel du Directeur exécutif
 - b) Rapport annuel sur les opérations d'urgence
 - c) Rapport annuel du Conseil d'administration à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1996 et sur la suite donnée aux résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC
4. *Ressources et questions financières*
 - a) Plan stratégique et financier (1998-2001)
 - b) Rapport sur l'exécution du budget, 1996
 - c) Objectif de contributions (1999-2000)
 - d) Financement et reconstitution de la réserve opérationnelle
 - e) Financement des engagements cumulés au titre de l'assurance maladie après la cessation de service
 - f) Rapport sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations du Commissaire aux comptes, 1992-1993 et 1994-1995
5. *Questions de politique générale*
 - a) Politiques concernant l'utilisation de l'aide alimentaire du PAM dans le cadre de ses activités de secours et de développement: la monétisation
 - b) Réformes et mesures de revitalisation adoptées par le PAM
6. *Programme de travail de l'évaluation pour 1997-1998*
7. *Questions d'administration et de gestion*

Composition du personnel international du PAM - rapport statistique au 31 janvier 1997
8. *Questions diverses*
9. *Vérification des décisions et recommandations adoptées*



ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

Point de l'ordre du jour provisoire	Titre du document	Cote du document
1	Ordre du jour provisoire	WFP/EB.A/97/1
	Ordre du jour provisoire annoté	WFP/EB.A/97/1/Add.1
3 a)	Rapport annuel du Directeur exécutif: 1996 (note de couverture)	WFP/EB.A/97/3-A
	- Rapport annuel du Directeur exécutif: Sécurité alimentaire: c'est la vie des gens qui est en cause	WFP/EB.A/97/3-A/Add.1 +Corr.1
3 b)	Rapport du Directeur exécutif sur les activités de secours d'urgence du PAM en 1996	WFP/EB.A/97/3-B
	- Supplément au rapport du Directeur exécutif sur les activités de secours d'urgence du PAM en 1996	WFP/EB.A/97/3-B/Add.1
	- Appels interinstitutions unifiés des Nations Unies pour l'assistance humanitaire, 1996	WFP/EB.A/97/3-B/Add.2
3 c)	Rapport annuel du Conseil d'administration à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1996 et sur la suite donnée aux résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC	WFP/EB.A/97/3-C
4 a)	Plan stratégique et financier, 1998-2001	WFP/EB.A/97/4-A + Corr.1
4 b)	Rapport sur l'exécution du budget, 1996	WFP/EB.A/97/4-B
4 c)	Objectif de contributions au PAM pour 1999-2000	WFP/EB.A/97/4-C
4 d)	Financement et reconstitution de la réserve opérationnelle	WFP/EB.A/97/4-D
4 e)	Financement de l'assurance maladie du personnel du PAM après la cessation de service	WFP/EB.A/97/4-E
4 f)	Rapport sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes, 1992-1993 et 1994-1995	WFP/EB.A/97/4-F



Point de l'ordre du jour provisoire	Titre du document	Cote du document
	Rapport du Comité financier de la FAO	WFP/EB.A/97/4-A, B, D, E, F/Add.1
	Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)	WFP/EB.A/97/4-A, B, D, E, F/Add.2
5 a)	Politiques concernant l'utilisation de l'aide alimentaire du PAM dans le cadre de ses activités de secours et de développement: la monétisation	WFP/EB.A/97/5-A+Corr.1
5 b)	Réformes et mesures de revitalisation adoptées par le Programme alimentaire mondial	WFP/EB.A/97/5-B
6	Programme des évaluations pour 1997-1998	WFP/EB.A/97/6
7	Composition du personnel international du PAM (cadre organique) - annuaire statistique du personnel au 31 janvier 1997	WFP/EB.A/97/7 + Corr.1 + Corr.2
8	Résumé des travaux de la reprise de la deuxième session ordinaire de 1997	WFP/EB.2R/97/Résumé
9	Décisions et recommandations de la session annuelle de 1997 du Conseil d'administration	WFP/EB.A/97/9
	<u>Autres documents</u>	
	Renseignements à l'usage des participants	WFP/EB.2R/97/INF/1 WFP/EB.A/97/INF/1
	Liste provisoire révisée des documents	WFP/EB.A/97/INF/2/Rev.1
	Calendrier provisoire révisé	WFP/EB.A/97/INF/3/Rev.1
	Bureaux et numéros de téléphone	WFP/EB.A/97/INF/4
	Liste provisoire des participants	WFP/EB.A/97/INF/5
	Note d'information sur les dépenses opérationnelles et les coûts de soutien directs 1994-1995	WFP/EB.A/97/INF/6
	Note d'information sur le siège du PAM	WFP/EB.A/97/INF/7
	Déclaration du CAC concernant l'accès universel aux services de communication et d'information de base	WFP/EB.A/97/INF/8



ANNEXE III

LISTE DES PARTICIPANTS

Membres du Conseil d'administration

Algérie:	S. E. M. M. Ghoualmi; Mme H. Yahia-Cherif
Allemagne:	S.E. M. G. Massmann; M. G. Bonnet; M. K.G. Dilg
Angola:	Mme T. Rocha; M. K.K. Mateva; M. F.G. de Noblega Cristovaõ
Bangladesh:	S.E. M. M. Zamir; M. C.M. Mohsin; M. M. Mejbahuddin
Belgique:	S.E. Mme R. De Clercq; M. G. Mombaerts; M. J.M. Deheyn
Brésil:	M. F.J. Marroni De Abreu
Burundi:	S.E. M. J.B. Mbonyingingo; M. F. Nyabenda
Canada:	M. E. Loevinsohn; M. M.G. Pilote; Mme G. Saint-Cyr
Chine:	S.E. M. T. Zhengping; M. L. Zhengdong; M. Q. Sixi; M. Z. Zhongjun; M. X. Yong
Cuba:	S.E. M. J. Nuiry Sánchez
Danemark:	Mme K.N. Rasmussen; M. L.-H. Worsøe
El Salvador:	Mme N.C. Ramirez; Mme M.E. Jiménez
Etats-Unis d'Amérique:	M. L.M. Rogers; Mme M.T. Chambliss; M. T. A. Forbord; Mme L. Tracy; M. P.B. Humphrey; M. T. Lavelle; M. D. Sheldon
Ethiopie:	M. R. Gebrehiwot
France:	S.E. M. L. Dominici; M. J.-L. Rysto; M. S. Surun; M. A. Schmitt
Haïti:	Mme S. Percy
Hongrie:	Mme M. Kovács
Inde:	M. A. Sinha
Indonésie:	M. I.N. Ardha
Iran, République islamique d'	M. A. Hosseini; M. M. Ebrahimi; M. A. Rostami Tarsi; M. M.R. Rostami
Italie:	S.E. M. L. Fontana-Giusti; M. M.A. Leggeri; M. R. Palmieri; M. F. Ginocchio; Mme L. De Clementi; Mme. L. Di Bello; M. L. Baroncelli
Japon:	M. H. Fuchikawa; M. T. Kikuchi; M. Y. Endo
Jordanie:	S.E. M. S. Masarweh; M. A. Arabiat
Mauritanie:	S.E. M. M.S.O. Merzoug; S.E. M. M.O. Moctar Neche; M. O.S.A. Houssein
Mexique:	Mme C. Jaber De Blancarte



Nigéria:	M. B. Ukpong; M. P. Okoh
Norvège:	Mme T. Kongsvik; M. I. Nordang; M. A. Danevad
Paraguay:	M. R.R. Inchausti Valdez
Pays-Bas:	S.E. M. J.B. Pieters; M. A.P. Remmelzwaal; M. E.J.N. Brouwers; Mme H. van Gulik
Royaume-Uni:	M. D. Sands Smith; M. A. Beattie; M. I. Symons
Sénégal:	S.E. M. M. Balla Sy; M. A. Diouf
Slovaquie:	M. L. Micek
Suisse:	M. H.-F. Morand; M. F.N. Thévenaz; M. I.N. Marincek
Tunisie:	S.E. M. S. Hamdi

Etats observateurs:

Afghanistan:	M. M.N. Moslemyar
Australie:	Mme C. Walker
Autriche:	M. E. Zimmerl
Bolivie:	M. A. Gonzales Quint
Burkina Faso:	S.E. Mme B. Damiba
Cap-Vert:	M. E. Silva
Chili:	M. H. Molina Reyes
Costa Rica:	Mme Y. Gago
Côte d'Ivoire:	Mme M. Ahoua-Mea
Chypre:	M. C. Loizides
Erythrée:	M. Y. Tensue
Espagne:	M. J. Piernavieja Niembro
Fédération de Russie:	M. V. Zvezdin; M. E. Kudryavtsev
Finlande:	Mme P.-L. Kyöstilä
Grèce:	M. D.A. Kyvetos
Guatemala:	Mme R. Claverie De Sciolli
Honduras:	M. M. Borjas
Iraq:	S.H. M. K.M. Hassan; M. K. J. Hadi
Irlande:	M. D. Beehan
Kazakstan:	M. B. Sadykov
Kenya:	M. P. K. Chepkwony; M. J. K. Boinnet
Lesotho:	Mme M. Ranooe
L'ex-République yougoslave de Macédoine:	M. R. Blazeovski
Madagascar:	M. R. Rabe; M. Monja



Malte:	S.E. M. F. Montanaro Mifsud
Maroc:	S.E. M. A. Afailal; M. A. Arifi
Observateur permanent du Saint-Siège:	S.E. Mons. Alois Wagner; M. V. Buonomo; M. L. Bernardi; M. G. Tedesco
Ouganda:	M. W. A. Sakira
Panama:	M. H. Maltez
Pérou:	M. P. Paredes Portella
République populaire démocratique de Corée:	M. S.C. Yun
Roumanie:	M. G. Apostoiu
Soudan:	M. M.S.M. Ali Harbi
Suède:	M. M. Odevall; M. S. Berggren; Mme B. Karlström Dorph
Thaïlande	M. P. Korsieporn
Turquie:	S.E. M. E.K. Akay; M. A.N. Koru
Viet Nam:	M. K. Ha Huy
Zimbabwe:	M. B. Mugobogobo

Autres observateurs

Membres associés de la FAO

Commission des Communautés européennes:	S.E. M. G.P. Papa; M. D. Taylor; Mme A. Uustalu
---	---

ONU, institutions spécialisées et organisations des Nations Unies

NU:	Mme K. Miranda-Saleme
FAO:	M. H.W. Hjort; M. M. Smart; Mme B. Huddleston; M. M. Bamba; M. N.M. Hla
OIT:	M. W. Schiefelbusch
UNESCO:	M. D. Berstecher
OMS:	Mme M. Mokbel Genequand
FIDA:	M. I. Babaa
UNICEF:	Mme K. Madi
PNUD et FNUAP:	M. E. Bonev
HCR	M. F. Karim; M. J. Upadhyay

Observateurs d'organisations intergouvernementales

Comité international de la Croix-Rouge	M. M. Studer
--	--------------



Observateurs d'organisations non gouvernementales

Caritas Internationalis: Mme P. Wohlrab; M. E. Hartmans; M. K. Zelenka
Fédération internationale des
producteurs agricoles Mme G. Pelá
Fédération luthérienne mondiale: M. L. Degefa

